

BELLEVILLE-SUR-LOIRE ■ Le conflit continue à la centrale nucléaire

Les sous-traitants poursuivent la grève

Les employés d'entreprises sous-traitantes de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire continuent leur grève, engagée depuis le 13 mai.

« On maintient le mouvement tant qu'on n'a pas plus de garanties. On tient le coup. »

Pour Laurent Dubost, délégué syndical Sud-Energie, pas question de cesser le mouvement de grève engagé par douze employés d'entreprises sous-traitantes de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire.

Ces derniers souhaitent dénoncer « un prêt illicite de personnel, aggravé par du marchandage », de la part d'Électricité de France (EDF).

Être intégrés à EDF

Ils demandent la requalification de leurs contrats de travail ainsi que « l'indemnisation des préjudices liés au marchandage ». Le souhait des grévistes est d'être intégré aux effectifs d'EDF, quitte à renoncer à leurs indemnités.



MOUVEMENT. Les employés d'entreprises sous-traitantes sont en grève depuis le 13 mai. ARCHIVES

L'affaire a été portée devant les tribunaux.

Mercredi, les dossiers des grévistes devaient être examinés aux Prud'hommes, mais la séance a été repoussée au mois de novembre.

« Du côté des prestataires en communication,

rien ne se débloque. Ils n'ont remis leurs conclusions aux Prud'hommes que deux jours avant. Ils sont de mauvaise foi. Nous n'avons pas eu le temps de contre argumenter et de revoir toutes nos conclusions. Nous avons donc repoussé l'échéance

aux Prud'hommes », explique Laurent Dubost.

Du côté de la direction générale d'EDF, les négociations ont été ouvertes. Le dialogue est actuellement en cours pour essayer de trouver un terrain d'entente. ■

Marie Lapeyre